AVERTISSEMENTS AGRICOLES

JO

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 13-3-68 759243

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION de la STATION "AQUITAINE" (Tél. 92.06.25 et 92.26.94)

GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, BASSES-PYRÉNÉES, CHARENTE, CHARENTE-MARITIME

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
Chemin d'Artigues, 33 - CENON

C. C. P. : BORDEAUX 6702-46

ABONNEMENT ANNUEL

25 F.

Bulletin Technique N° 90 de Mars 1968 — 1968-3

LA LUTTE contre l'ARAIGNEE ROUGE (Panonychus ulmi) dans les VERGERS D'AQUITAINE

L'Araignée rouge est présente dans la plupart des vergers industriels du Sud-Ouest, quels que soient les traitements acaricides appliqués par les arboriculteurs. En règle générale elle se manifeste sérieusement à partir de la 4ème ou de la 5ème année qui suit la plantation.

Depuis 1964, des relevés effectués chaque hiver dans les diverses zones arboricoles de la Circonscription font apparaître une population à peu près constante, qui varie en moyenne entre 1200 et 2000 oeufs par mètre de rameau.

Au cours des dernières années, ce problème a inquiété les arboriculteurs, qui ont tenté, à l'aide de divers acaricides appliqués à des périodes et des cadences variées, d'éliminer le ravageur. Les résultats n'ont toujours été que partiels et temporaires et nous ne connaissons pas, dans le Sud-Ouest, de cas de disparition totale durable des acariens.

En raison des conditions très favorables à leur développement qu'offrent les vergers modernes, nous ne pensons pas que ce but puisse être atteint.

La lutte contre l'araignée rouge doit donc être basée sur un objectif plus modeste, mais aussi plus sage, qui consiste, lors de l'élaboration d'un calendrier de traitements, à ne viser que la limitation des pullulations à un niveau acceptable. Ceci nécessite la connaissance des efficacités que l'on peut raisonnablement attendre des diverses méthodes de lutte.

Méthodes de lutte :

a) Traitements contre les oeufs d'hiver - Des oeufs d'hiver dépendent les pullulations annuelles. Il est donc logique de tenter de les détruire afin de réduire au maximum les populations ultérieures.

Deux possibilités théoriques s'offrent aux praticiens :

- limiter par des traitements tardifs le nombre d'oeufs d'hiver déposés en fin de végétation.
- limiter par des traitements de prédébourrement les éclosions des oeufs d'hiver.

La première méthode, peu employée, ne donne que des résultats insuffisants, en raison sans doute de l'échelonnement important du dépôt des oeufs d'hiver, d'août à novembre, ce qui oblige à répéter les applications acaricides à une cadence inacceptable des points de vue légal et pratique, en particulier au moment de la récolte.

La seconde méthode est la plus répandue. Elle est théoriquement très valable et la plupart des spécialités commerciales destinées à la destruction des oeufs d'hiver de Panonychus ulmi sont efficaces. Mais en pratique, l'efficacité générale de ces traitements ne dépasse guère 60 à 80%, résultat nettement insuffisant pour éviter des pullulations ultérieures. Il est alors nécessaire d'effectuer au printemps un nouveau traitement, ce qui restreint sérieusement l'intérêt de la pulvérisation d'hiver.

P 260

.../...

.../...

b) Traitements contre les générations de printemps et d'été :

1° - Au printemps : Les éclosions des oeufs d'hiver d'araignées rouges sont, la plupart du temps, beaucoup plus longues que ne l'indique la littérature, et cela d'autant plus que l'hiver a été doux. Il n'est pas rare, dans ce cas, qu'elles s'étalent sur plus de deux mois. Inversement, à la suite d'un hiver rigoureux, ou dans les régions plus septentrionales, les oeufs d'hiver ayant reçu une quantité de froid suffisante pour leur assurer une bonne maturation éclosent dans un délai beaucoup plus rapide.

L'époque et la durée de ces éclosions sont indépendantes des stades phénologiques des arbres, et la technique qui consiste à se baser sur ces derniers pour appliquer les traitements acaricides de printemps est à rejeter.

En outre, sous le climat Aquitain, il est assez fréquent que des périodes humides et froides, en avril et mai, contrarient les éclosions des oeufs d'hiver et provoquent d'importantes mortalités des jeunes formes mobiles. La première génération peut ainsi être presque totalement décimée en l'absence d'applications acaricides.

C'est pourquoi, il n'est pas conseillé d'exécuter un traitement de printemps avant que le niveau de la population atteigne un seuil critique de l'ordre de 5 à 10 acariens par petite feuille. Une pulvérisation plus précoce se révèlera le plus souvent inutile.

2° - En été : Les pullulations de printemps semblent très souvent disparaître fin mai-juin, en raison du rapide développement de la végétation. Cette période est mise à profit par les acariens qui se multiplient pour réapparaître brutalement en juillet-août, époque à laquelle de nombreux arboriculteurs se laissent surprendre. On note alors souvent plus de cinquante acariens par feuille. Un traitement énergique devient indispensable. Il devra parfois être renouvelé à 10 jours d'intervalle.

Les Acaricides -

On peut affirmer que dans le Sud-Ouest, les populations d'araignées rouges ont développé une résistance importante envers les esters phosphoriques, qui furent parmi les acaricides les plus utilisés il y a quelques années. Il faut donc bannir cette catégorie de produits des pulvérisations destinées à combattre Panonychus ulmi. Par contre, ils peuvent toujours être utilisés dans la lutte contre les autres parasites (Pucerons, Carpocapse etc...)

Contre les acariens il conviendra de préférer des acaricides spécifiques, de groupe chimique différent. Ces produits ne seront utilisés que deux ou trois fois par an et une éventuelle résistance devrait être par conséquent asses longue à se manifester.

Le choix de l'utilisateur se portera sur l'un des acaricides ci-dessous, homologués ou en autorisation provisoire de vente :

1° - Produits actifs contre les oeufs d'été :

Chlorbenside, Chlophénamidine.

2° - Produits actifs contre les oeufs d'été et les jeunes larves :

Tetradifon, Chlorfenizon, Fenizon, Thioquinox .

3° - Produits actifs contre les oeufs d'été, les larves et les adultes :

- Dicofol, Binapacryl,
- Chlorobenzilate, Chloropropylate (sur arbres à pépins seulement)
- Oxythioquinox, Tetrasul, (actifs également contre les oeufs d'hiver).

J. TOUZEAU
Contrôleur de la Protection
des Végétaux - à CENON -

Le Contrôleur
chargé des Avertissements Agricoles
C. ROUSSEL

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux
J. BRUNETEAU

Imprimerie de la Station de Bordeaux
Directeur-Gérant: L. BOUYX